



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5794 du 28/06/2016

Dates de passation des épreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2016-2017

Cette circulaire remplace en partie la circulaire n° 5384 du 26/08/2015

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental - Secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 01/09/2016 au 30/06/2017

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Dates de passation – Épreuves externes

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, libre subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement fondamental, secondaire et spécialisé ;
- Aux vérificateurs de l'enseignement **fondamental** et **secondaire**.

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement
Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

Personnes de contact

Service général du Pilotage du Système éducatif

Nom et prénom	Téléphone	Email
Iris Vienne	02 690 81 91	iris.vienne@cfwb.be
Charlotte Alexandre	02 690 82 47	charlotte.alexandre@cfwb.be

Madame,
Monsieur,

Je vous transmets la date de passation des épreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2016-2017.

Les évaluations externes non certificatives porteront

sur la lecture et la production d'écrit pour les élèves de :

- 3^e primaire ;
- 5^e primaire ;

et sur la lecture pour les élèves de 4^e année générale, technique/artistique de transition, technique/artistique de qualification et professionnelle.

La passation de ces épreuves aura lieu au cours de la semaine du 10 au 14 octobre 2016, sauf impossibilité matérielle, auquel cas, elle devra être organisée la semaine suivante.

Les corrections seront idéalement effectuées collectivement. Le moment auquel cette opération aura lieu est laissé au choix du chef d'établissement, sous sa responsabilité. Néanmoins, les corrections devront être clôturées pour le vendredi 21 octobre 2016 au plus tard.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN